

Concevoir son centre de conditionnement d'œufs - C.E.O

Une attestation de formation à la conduite d'un C.E.O sera délivrée à la suite de cette formation, telle que demandée réglementairement dans le dossier d'agrément.

Objectifs

Être capable de mettre en place un centre de conditionnement d'œufs agréé et adapté à un petit élevage de poules pondeuses

Enjeux

En élevage de poules pondeuses avec ventes en circuits courts, les éleveurs ne peuvent vendre leurs œufs à un intermédiaire qu'à condition de les emballer dans un centre agréé. Néanmoins, la conception de ce centre d'emballage peut s'avérer complexe pour les petits élevages. Cette formation a ainsi été conçue pour pallier cette complexité, et permettre aux petits élevages de mettre en place un centre de conditionnement d'œufs adapté et agréé. En plus des aspects théoriques sur la réglementation, les aspects sanitaires, etc., la mise en pratique sera à l'honneur dans cette formation. Vous serez ainsi amené à rédiger un dossier d'agrément et à construire (si vous le souhaitez) votre propre mireuse à plateau ! Contribution stagiaire si souhait de construction de la mireuse à plateau : Une contribution de 150 euros sera demandée à chaque stagiaire souhaitant construire sa mireuse à plateau, afin de payer le matériel. La mireuse sera transportable en voiture. Votre chèque de participation sera collecté le premier jour par le formateur (contribution par chèque : ordre : Ekeubats). MERCI de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez construire votre mireuse à plateau.

Pré-requis

Être intéressé.e par l'acquisition des bases en électricité monophasée, permettant une bonne maintenance de la mireuse à plateau.

Contenu

Jour 1 :

- Cadre réglementaire européen,
- Base de l' H.A.C.C.P.
- Les 5 textes de bases concernant l'agrément d'un CEO
- Chronologie des démarches administratives
- Connaissance de l'œuf et des salmonelles et étiologie de la poule
- Rappel sur la conception d'un atelier pondeuse avec ramassage manuel
- Conception d'un CEO : dimension, matériaux, équipement, fonctionnement
- Présentation de la mireuse à plateaux

Jour 2 :

Cette deuxième journée sera quasi-exclusivement rythmée par de la mise en pratique :

- Exercice de rédaction d'un dossier d'agrément (Plan de Maîtrise Sanitaire)
- Construction de plusieurs mireuses à plateau par petit groupe.

Une mireuse pourra être construite par chaque participant qui le souhaite. Si vous ne souhaitez pas construire votre mireuse à plateau, vous pourrez tout de même participer à la construction. Ce temps vous permettra d'acquérir les connaissances pour une future construction.

- Entraînement aux manipulations spécifiques de la mireuse à plateau (retournement du plateau).

Contribution stagiaire si souhait de construction de la mireuse à plateau : Une contribution de 150 euros sera demandée à chaque stagiaire souhaitant construire sa mireuse à plateau, afin de payer le matériel. La mireuse sera transportable en voiture. La contribution de 150 euros sera récupérée lors du premier jour de la formation (contribution par chèque : ordre : Ekeubats).

Modalité d'enseignement

présentiel

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

91340782734

Dates, lieux et intervenants

13 déc 2023

08:45 - 17:00

Hameau du Claux, 777 chemin du Claux
34700 Olmet et Villecun

Jean-Jacques Garbay - Agriculteur bio (céréales et anciennement volailles) et Formateur indépendant en élevage de volailles bio depuis 2008.

14 déc 2023

08:45 - 17:30

Hameau du Claux, 777 chemin du Claux
34700 Olmet et Villecun

Jean-Jacques Garbay - Agriculteur bio (céréales et anciennement volailles) et Formateur indépendant en

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 13/11/2023

Tarifs

Adhérent 350€

Non adhérent 350€

Une contribution de 150 euros sera demandée à chaque stagiaire souhaitant construire sa mireuse à plateau, pour payer le matériel

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

MERCI de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez construire votre mireuse à plateau.

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____
--

Code postal : _____

Commune _____
--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))